

De Chopin à NTM : une conférence
sur l'héritage culturel classique
dans les musiques urbaines

24 heures avec
une ATSEM

Violences conjugales :
vers qui se tourner

SAINT-BRICE

LE MAGAZINE DES SAINT-BRICIENS
N°240 | MARS 2025

Magy

LE BIEN-ÊTRE
DES ENFANTS
AVANT TOUT



SAINTBRICE95.FR

**Saint
Brice**
SOUS-FORÊT

N°240
MARS 2025

À LA UNE

- 4** Instantanés
- 6** Violences conjugales : vers qui se tourner ?
- 7** De Chopin à NTM : une conférence qui casse les codes
- 8** Prox' : rapprocher la police et les jeunes
- 9** Le nouveau visage du boulevard de la Gare se dessine
Un bal pour fêter le retour du printemps !
Direction déchèterie !



GRAND ANGLE

- 10** Saint-Brice veille au bien-être de ses enfants

ZOOM SUR

- 14** 24 h avec : Katia Villechange ATSEM à l'école maternelle Jean Charron.
- 15** Portrait : Échanges des savoirs
- 16** Vos sorties
- 18** Vie politique
- 19** Vie pratique



SAINT-BRICE

Mag

LE MAGAZINE DES SAINT-BRICIENS

N°240

MARS 2025



Saint Brice
SOUS-FORÊT

HÔTEL DE VILLE : 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Directrice de la publication : Virginie Prehoubert **Rédaction/photos :** S. Cottet, S. Hay, A. Arnaise, S.L. Heubert (service Communication), T. Cariou (Cithéa)

Publicités : HSP : 01 55 69 31 07 – contact@hsp-publicite.fr **Conception :** Cithéa **Réalisation :** Cithéa 13595-MEP **Tirage :** 6 500 exemplaires / Dépôt légal à parution **Impression :** RAS Imprimerie **Photo des élus :** Carole Desheulles **Couverture :** IStock

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation. **Pour contacter la rédaction :** 01 34 29 42 57 ou contact-communication@saintbrice95.fr



SAINTBRICE95.FR





© Emmanuel Faivre

PRENDRE SOIN DE CHACUN, À CHAQUE ÂGE DE LA VIE

Le bien-être est une aspiration universelle, une quête essentielle qui traverse les générations. Il repose sur de multiples piliers : la santé, l'environnement, l'éducation, la sécurité, les liens sociaux... Au fil de ces dernières années, et tout particulièrement après la pandémie, le bien-être se révèle une volonté à la fois collective et individuelle pour toute une société.

Et parce que l'efficacité de l'action publique passe par la compréhension des attentes et une lecture des évolutions sociétales, nous œuvrons à créer un cadre propice à l'épanouissement de chacun. Cela commence dès le plus jeune âge mais surtout, cela ne s'y arrête pas.

Une ville à hauteur d'enfant et de parent

Les spécialistes expliquent que les premières années de vie sont décisives. Il n'y a cependant pas besoin d'être expert pour s'en rendre compte. C'est pourquoi Saint-Brice s'attache à offrir un environnement sécurisant et stimulant aux tout-petits. De la qualité de l'accueil dans nos crèches à l'appui apporté aux assistantes maternelles, en passant par le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) : nos structures et services municipaux offrent des espaces où le bien-être est sacralisé, au bénéfice de l'enfant. Preuve, s'il en fallait, avec la mise en place d'espaces sensoriels Snoezelen où nos petits bouts se voient bercés sous une douce musique et une lumière tamisée, favorisant ainsi leur confort. À rendre jaloux leurs parents...

“
Le bien-être ? Vous y aspirez légitimement chaque jour. Nous y travaillons avec conviction pour Saint-Brice !”

Les parents, justement. Parce qu'un développement infantile réussi passe par des parents sereins, la Ville s'évertue à faciliter la parentalité. C'est ainsi que, mois après mois, nous menons des actions de soutien à la parentalité, telles que la semaine nationale de la petite enfance qui a lieu du 17 au 21 mars, ou encore les Points conseil petite enfance (le prochain aura lieu le 11 mars).

En clair, nous mettons tout en œuvre pour que chaque famille trouve sa place et ses repères à Saint-Brice. J'y tenais parce que notre ville se veut profondément familiale et qu'ainsi, nous sommes dans notre rôle. On peut avoir une vue différente en la matière, mais la nôtre tient à une politique familiale affirmée. Il serait en effet bien difficile de considérer que les premières années sont importantes et de regarder passer les trains sur ce pan de l'action publique. D'ailleurs, la récente création du service public de la Petite enfance me donne le sentiment que nous sommes plutôt dans la bonne direction.

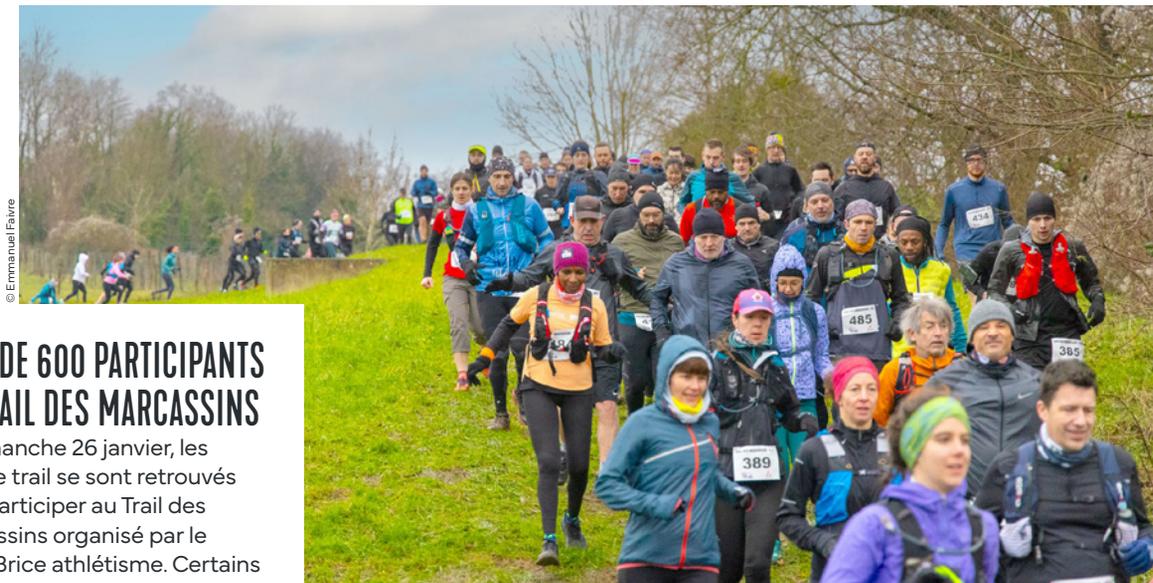
Un engagement pour toutes les générations

Mais le bien-être ne se limite pas à l'enfance. Il est un fil rouge dans notre action municipale, quel que soit l'âge. Améliorer le cadre de vie, c'est multiplier les espaces verts, créer des lieux de rencontre et de convivialité, moderniser les infrastructures et garantir un accès équitable aux services essentiels. C'est aussi proposer des activités culturelles et sportives accessibles à tous, renforcer la solidarité intergénérationnelle (car si le bien-être est important pour nos tout-petits, nous considérons qu'il l'est tout autant pour nos seniors) et encourager une ville plus inclusive et bienveillante.

Vous l'aurez saisi, derrière notre ambition à faire une ville où il fait bon grandir, s'épanouir et vieillir, nous travaillons à ce que chacun se sente bien à Saint-Brice. Avec conviction et humanité.

Votre Maire

Virginie Prehoubert



© Emmanuel Faivre

PLUS DE 600 PARTICIPANTS AU TRAIL DES MARCASSINS

Le dimanche 26 janvier, les fans de trail se sont retrouvés pour participer au Trail des marcassins organisé par le Saint-Brice athlétisme. Certains se sont lancés dans une course de 17 km et d'autres dans celle de 27 km. Félicitations à tous les coureurs et aux vainqueurs qui ont reçu leurs trophées des mains de la maire Virginie Prehoubert et de Cécile Dubois, adjointe aux sports.

UNE CÉRÉMONIE POUR LES PARTICIPANTS AU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Jeudi 6 février, la maire Virginie Prehoubert et Thierry Fellous, son adjoint chargé du Cadre de vie, ont remis des prix aux gagnants du concours de décorations de Noël dans les trois catégories (maisons et jardins, balcons et fenêtres, commerces et vitrines). Un moment chaleureux, où la maire a salué l'engagement des habitants qui, par leurs initiatives, participent activement à l'embellissement de la ville et à l'amélioration du cadre de vie.



L'Amandine Institut, vainqueur de la catégorie commerces et vitrines



Christian et Sylviane Couque, vainqueurs de la catégorie balcons et fenêtres



Chantal Le Chapelain et Bruno Kaus, vainqueurs de la catégorie maisons et jardins

UN ATELIER D'ÉCRITURE AVEC CALBO D'ARSENIK POUR DÉNICHER LES TALENTS DE DEMAIN

Mercredi 12 février a eu lieu le premier atelier d'écriture en compagnie du rappeur Calbo, membre du groupe Ärsenik. Lors de cette première séance, l'artiste a fait réviser les bases aux participants : rimes riches, rimes pauvres, figures de style... avant de rentrer dans le vif du sujet qui est l'écriture de chansons.



« SIMÉON SIMÉONE », UN SPECTACLE IMMERSIF

Les 21 et 22 février, au centre culturel Lionel Terray, le public a plongé en pleine Seconde Guerre mondiale aux côtés d'un enfant en quête de ses parents. Ce spectacle, conçu initialement pour un jeune public, a parlé à toutes les générations. L'immersion était au rendez-vous grâce à un décor inspiré des salles de classe d'antan avec des objets anciens (pupitres en bois) et une création sonore originale (bruits du quotidien, voix lointaines, musiques d'époque).



UNE TENDRE PARENTHÈSE POÉTIQUE

L'exposition « Les riches heures de Jacominus Gainsborough » qui s'est tenue du 20 janvier au 2 février au centre culturel Lionel Terray a séduit petits et grands. Les visiteurs ont pu plonger dans l'univers délicat et poétique de ce lapin si singulier, imaginé par l'illustratrice de talent Rebecca Dautremer.



VIOLENCES CONJUGALES : VERS QUI SE TOURNER ?



Des dispositifs existent sur notre territoire pour venir en aide aux femmes qui subissent des violences ou des difficultés dans leur vie quotidienne. Petit tour d'horizon.



© iStock

Depuis plusieurs années, les violences intrafamiliales progressent en France et Saint-Brice n'est malheureusement pas épargnée, avec une hausse de 34,85 % en 2024. Les violences conjugales, qui font partie de ces violences à huis-clos, ne se limitent pas aux coups et aux bousculades. Elles peuvent être verbales, psychologiques, administratives, économiques ou encore sexuelles... Peu importe la nature de ces violences, elles sont intolérables. À l'occasion de la Journée des droits des femmes, le 8 mars, la Ville rappelle les dispositifs d'aide aux victimes de violences conjugales.

Tout d'abord, ces dernières peuvent se rendre à la police municipale (tél. 06 30 10 02 30 ou 01 34 29 42 17). Il ne s'agit pas de se substituer à la police nationale, mais bien de travailler en étroite collaboration avec celle-ci. Le dépôt de plainte est possible le mercredi de 14 h à 17 h ou le vendredi de 9 h à 12 h à la police municipale (et à tout moment au commissariat de Sarcelles). Un commandant réserviste reçoit

les victimes, en toute confidentialité, lors des permanences police/population (voir page 19). Il conseille et peut prendre des rendez-vous au commissariat. À noter également que les victimes de violences peuvent pousser la porte du Centre communal d'action sociale (CCAS : 01 34 29 42 16) qui est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation de proximité pour toutes les femmes victimes de violences.

Des lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation (LEAO)

Le Val d'Oise compte trois lieux d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO) pour les femmes victimes de violences conjugales : l'Aurore, Mon âme Sœur et APUI Les villageoises. Ils proposent un espace de parole, de réflexion et de décisions. Il permet aussi la mise en relation avec les dispositifs et services adaptés, ainsi que la domiciliation d'une partie du public accueilli. L'association Aurore (tél. 06 03 05 91 87) assure des permanences dans différents CCAS (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Goussainville...) et à l'hôpital de Gonesse. Les personnes sont reçues individuellement par un travailleur social, avec ou sans rendez-vous. Lors de leur accompagnement, les femmes peuvent bénéficier d'un suivi psychologique. À Gonesse, une infirmière, une assistante sociale et une psychologue peuvent apporter un soutien dans l'accompagnement social et médical des femmes. L'association APUI Les Villageoises (tél. 07 65 58 74 50) propose un lieu ressource confidentiel et sécurisant à Éragry, où deux travailleurs

sociaux qualifiés accueillent et accompagnent les femmes victimes de violences conjugales du Val d'Oise de manière anonyme et gratuite. L'association Mon âme sœur, à Eaubonne, assure un accompagnement juridique, psychologique et social (tél. 06 12 57 47 30 ouvert 24 h/24 et 7 j/7). « Nous avons inauguré le 13 février à Domont le premier centre pour les enfants victimes de violences conjugales » explique la directrice de l'association Catherine Goujart-Delambre. La Maison Solidarité Femmes 95 (tél. 01 85 77 01 00), à Cergy Saint-Christophe, propose un accompagnement global des femmes vulnérables et/ou en situation de handicap, victimes de violences conjugales, intra-familiales et sur leur lieu de travail. L'association assurera, à Sarcelles, des permanences à la maison des femmes – un tiers lieu qui a ouvert ses portes en février dernier au 12 avenue du 8 mai 1945 (tél. 06 60 23 25 57). Divorce, séparation, autorité parentale, violences conjugales... Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) favorise l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Des professionnels vous aideront à faire vous-mêmes vos choix, en ayant connaissance de vos droits. Pour s'y rendre, rendez-vous à la Maison de la justice de Sarcelles (tél. 01 39 94 96 22).



Pour en savoir plus





CULTURE

DE CHOPIN À NTM : UNE CONFÉRENCE QUI CASSE LES CODES

Avis aux mélomanes – et aux curieux ! La conférence baptisée « De Chopin à NTM : l'héritage culturel classique dans les cultures urbaines » est un dialogue entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi une ode à la découverte.

Rendez-vous incontournable de cette nouvelle saison culturelle dont les maîtres-mots riment avec richesse et diversité des genres, cette conférence est animée par Régis Aubert. Un passionné multi-casquettes qui est, entre autres, chargé de la médiation culturelle à la Ville de Gagny, référent de l'exploitation des ressources en ligne de la Philharmonie de Paris, mais aussi fervent conférencier au service de sa passion autour de la musique. « On ne le sait pas toujours, mais la musique se nourrit sans arrêt des autres musiques, et cela depuis toujours. La conférence mettra notamment en relief quelques emprunts contemporains faits à la musique dite classique. L'autre idée de ce rendez-vous, c'est de déconstruire l'opposition que l'on pourrait faire entre la musique classique et les musiques urbaines.

En musique, et même dans la culture en général, il n'y a pas de sous-genre ! », s'exclame Régis Aubert.

Un dialogue au sonnet

Au programme de la séance : des duos inattendus comme NTM et Chopin mais aussi un focus sur le célèbre rappeur Orelsan dont le titre « No Life » fait entendre une mélodie tout droit sortie des *Quatre saisons* de Vivaldi – une inspiration musicale collant parfaitement à son morceau et qui rend hommage au grand compositeur mais aussi... à sa propre grand-mère. « C'est particulièrement vrai que les musiques urbaines se nourrissent des œuvres du passé. Il ne s'agit pas d'un pillage organisé, mais d'hommages rendus à ces œuvres. Et cela permet de créer tout un dialogue interculturel », ajoute Régis Aubert. Les amateurs de musique

électronique ne seront pas en reste avec un focus sur le musicien et compositeur Thylacine dont l'album « Timeless », sorti en 2020, revisite des morceaux de musique classique. Une belle révérence à Satie, Debussy, Verdi, Mozart ou Beethoven.

**Samedi 29 mars
À 15 h, centre culturel Lionel Terray
À partir de 14 ans
Rens. et réservations
au 01 39 33 01 85**



Le compositeur Thylacine a revisité des morceaux de musique classique.

PROX' : RAPPROCHER LA POLICE ET LES JEUNES



Le samedi 5 avril, le Prox' investira le COSEC Pierre Clouet pour une journée sportive et citoyenne. Les habitants pourront découvrir les métiers de la police à travers divers stands et activités interactives.

Prox'Aventure, organisé par Plaine Vallée en partenariat avec la Ville, le samedi 5 avril de 13 h 30 à 17 h 30 au COSEC Pierre Clouet, vise à rapprocher les jeunes des forces de l'ordre dans une ambiance conviviale et sportive. Cette journée, encadrée par des policiers bénévoles, propose divers stands thématiques pour découvrir les métiers de la police de manière ludique. Les visiteurs pourront participer à des activités interactives comme

le tir laser, s'initier aux règles de la sécurité routière ou encore admirer des démonstrations canines. Prox' est une occasion unique pour renforcer les liens entre la police et les habitants tout en promouvant les valeurs de citoyenneté, de respect et de solidarité.

Nous vous y attendons nombreux !

**Samedi 5 avril
De 13 h 30 à 17 h 30
COSEC Pierre Clouet
39 rue des Deux Pilliers**



REQUIEM
SERVICES FUNÉRAIRES

Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :
qualité du personnel,
formation de tous les membres de notre équipe,
qualité des véhicules.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques**

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt
www.requiem-funeraire.fr

N°d'habilitation : 20.95.0119
N°ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h

SAINT-BRICE

LE MAGAZINE DES SAINT-BRICIENS

Mag

— ” —
**COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE.**

— ” —
Contactez-nous dès à présent
01 55 69 31 07 ■ contact@hsp-groupe.fr



Régie publicitaire de la Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

CADRE DE VIE

LE NOUVEAU VISAGE DU BOULEVARD DE LA GARE SE DESSINE

Avec quelques mois de retard, les premiers travaux de réaménagement du boulevard de la Gare entre la rue de Paris et la rue de la Marlière sont en cours d'achèvement.

Les services de la Ville finissent actuellement la première tranche de réfection des trottoirs dégradés. Les nouveaux revêtements se composent d'un enrobé rouge pour les trottoirs, et d'un enrobé noir pour les entrées charretières, séparées par des pavés. Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'aménagement de ce boulevard, la Ville avait pris la décision de renouveler complètement l'alignement d'arbres.

Les arbres, en particulier les cerisiers, souffraient de nombreuses blessures, notamment en raison de tailles drastiques et de choc de véhicules. Au total, 38 arbres ont été abattus et seront remplacés par 45 nouveaux sujets, dessinant ainsi le nouveau visage végétal du boulevard, composé de Liquidambar et de Pyrus Chanticleer, des essences moins vulnérables aux maladies.



SENIORS

UN BAL POUR FÊTER LE RETOUR DU PRINTEMPS !

Organisée par le Centre communal d'action sociale, la 3^e édition du bal du printemps aura lieu le 10 avril au Palladium. Dédié aux plus de 60 ans, ce grand bal animé par un DJ revient avec ses airs de rock, de valse et de madison ! Au programme des festivités, un après-midi idéal pour s'amuser, danser, retrouver ses amis et nouer de nouvelles amitiés. Un moment convivial et festif qui sera aussi l'occasion de partager un goûter.

Jeudi 10 avril
De 14 h à 17 h 30 au Palladium
Rens. et inscriptions au 01 34 29 42 16
ou à animationseniors@saintbrice95.fr (places limitées)

ENVIRONNEMENT

DIRECTION DÉCHÈTERIE !

Les cartouches de protoxyde d'azote sont des déchets dangereux. À tout moment de la collecte des déchets, elles peuvent exploser. Depuis 2021, elles provoquent des explosions dans les installations du Sigidurs car elles contiennent pour la plupart encore du gaz. Ces cartouches doivent être apportées totalement vidées en déchèterie pour un traitement et un recyclage approprié en toute sécurité.



Pour en savoir plus



SAINT-BRICE VEILLE AU BIEN-ÊTRE DE SES ENFANTS

La Petite enfance est une compétence obligatoire des communes, ce qui implique des engagements forts en matière de qualité d'accueil, de sécurité et d'éveil des enfants. Saint-Brice-sous-Forêt collabore étroitement avec la CAF, la PMI, la CPAM et d'autres partenaires, pour garantir un service complet et adapté aux besoins des familles.



« L'accueil des tout-petits dans notre ville se fait dans une ambiance familiale où chacun trouve sa place. C'est une véritable valeur ajoutée ». Ces mots de Béatrice Gratian, coordinatrice Petite enfance, reflètent parfaitement l'esprit qui anime les services municipaux. Cette approche chaleureuse contribue à l'épanouissement des jeunes enfants et au bien-être des familles. Les quatre crèches municipales sont réfléchies comme des lieux de mixité, d'échanges

et d'écoute. Les parents y trouvent une place prépondérante, qu'il s'agisse d'échanger avec les professionnelles sur le quotidien de leur enfant ou de participer à la vie des structures. Lorsqu'une demande de place en crèche est déposée, les parents peuvent se voir proposer un accueil collectif ou familial, selon les disponibilités des structures. La Ville dispose de quatre multi-accueils : une micro-crèche (Le Myrtil), une crèche familiale et collective (L'Aurore) et deux autres crèches (L'Azuré

et La Lucine). Les structures dites « multi-accueil » offrent deux types de prises en charge : l'accueil occasionnel (quelques jours par semaine) et l'accueil régulier (jusqu'à cinq jours par semaine). En revanche, l'accueil familial privilégie un rythme plus constant, généralement cinq jours par semaine. La micro-crèche offre un accueil en petit comité avec un maximum de onze enfants. Cette configuration permet de concilier les avantages d'un accueil collectif avec une approche plus individualisée. Ces différentes



en eux, tout en découvrant les premières interactions avec les autres. Le Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace ouvert et convivial où parents et enfants partagent des moments de jeu et d'éveil. « Ce lieu favorise les rencontres entre familles et offre un espace d'écoute et de conseils, particulièrement bénéfique pour les jeunes parents ou ceux rencontrant des problématiques spécifiques » souligne Laetitia Boccara, adjointe au maire chargée de la Petite enfance. Le Relais petite enfance (RPE), anciennement appelé Relais assistantes maternelles, joue un rôle clé dans l'information et l'accompagnement des parents dans leur recherche et l'emploi d'une assistante maternelle. C'est également un lieu de ressources pour les assistantes maternelles et les professionnelles, avec des temps d'échanges réguliers pour partager les bonnes pratiques et renforcer leurs compétences professionnelles. Le relais propose également des animations en direction des enfants qu'elles accueillent (des temps de jeux collectifs, par exemple).



Toutes les professionnelles de la Petite enfance sont formées à cette approche, tout comme certains animateurs des accueils de loisirs. Concrètement, les espaces Snoezelen sont aménagés avec des jeux de lumière, des textures variées et des sons apaisants, offrant aux enfants un moment de détente hors du cadre habituel.

options permettent d'adapter la prise en charge aux besoins variés des familles, qu'ils soient ponctuels ou plus réguliers.

La crèche : un lieu sécurisé et bienveillant

Chaque structure est pensée pour offrir un cadre sécurisé et bienveillant favorisant les apprentissages sociaux et émotionnels. Les enfants y évoluent dans un environnement stimulant qui leur permet de développer leur autonomie et leur confiance

Le Snoezelen : des espaces sensoriels pour l'éveil et la détente des tout-petits

La Ville travaille au développement d'espaces Snoezelen dans toutes les crèches. Un projet est en conception pour mutualiser une grande salle Snoezelen entre la crèche l'Azuré et l'école Alphonse Daudet. Par ailleurs, un autre espace est déjà aménagé dans la crèche l'Aurore, avec des améliorations en cours. Ces espaces sensoriels, pensés pour stimuler l'éveil tout en favorisant le bien-être et la relaxation, sont très appréciés par les enfants et les professionnelles.



LE MOT DE L'ÉLUE

À Saint-Brice-sous-Forêt, la petite enfance est au cœur de nos priorités. Nos structures d'accueil proposent un environnement sécurisé et bienveillant, favorisant l'épanouissement des tout-petits et soutenant les familles. Chaque jour, des professionnelles engagées œuvrent pour offrir un accompagnement de qualité, attentif aux besoins de chacun.

Laetitia Boccara
Adjointe au maire chargée de la Petite enfance



Crèche Le Myrtil

Cette approche permet également de répondre aux besoins spécifiques de certains enfants, en leur offrant un espace apaisant dans lequel ils peuvent se recentrer. « *Le Snoezelen offre aux enfants un véritable cocon de douceur, idéal pour les aider à se recentrer et à mieux appréhender leurs émotions* », explique Béatrice Gratian.

Un accompagnement individualisé pour les enfants en situation de handicap

Tous les enfants, y compris ceux présentant un handicap ou une maladie chronique,



Crèche La Lucine

sont les bienvenus au sein des structures d'accueil de la Ville. Pour ces situations, un Projet d'accueil individualisé (PAI) est systématiquement mis en place en collaboration avec le médecin attaché aux crèches. Ce dispositif garantit une prise en charge adaptée et sécurisée pour chaque enfant, en tenant compte de ses besoins spécifiques et en assurant un soutien personnalisé aux parents. « *Notre priorité est d'offrir à chaque enfant un accueil dans les meilleures conditions, quel que soit son parcours et la nature de son handicap* », explique Meloud Bounegab, conseiller municipal délégué au Handicap et à l'Inclusion des personnes vulnérables. Par ailleurs, la Ville travaille actuellement sur un protocole spécifique d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou en cours de détection, avec pour ambition de renforcer encore l'inclusivité dans ses structures d'accueil.

Assistantes maternelles : des professionnelles de confiance

Les assistantes maternelles jouent un rôle central dans l'organisation de l'accueil des enfants. Exerçant à domicile, ces professionnelles, agréées par le département du Val d'Oise,

accueillent les enfants dans un cadre sécurisé et chaleureux. Employées directement par les parents, elles adaptent leurs pratiques aux besoins spécifiques de chaque enfant, s'appuyant sur les formations qu'elles peuvent suivre tout au long de l'année (jusqu'à 8 jours par an). Le Relais petite enfance soutient et facilite le suivi de ces formations en les organisant dans la ville. Les assistantes maternelles de la crèche familiale, quant à elles, sont employées par la municipalité. Accueillant principalement les enfants à domicile, elles participent aux activités d'éveil à la crèche L'Aurore tout au long de l'année. Elles bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien de la part de l'équipe d'encadrement de la crèche. La Ville valorise leur rôle en proposant régulièrement des formations continues sur des sujets clés tels que l'éveil sensoriel, la gestion des émotions ou encore les étapes du développement. Horia Ait-Abdelmalek, assistante maternelle depuis 40 ans, apprécie les formations régulières qui lui permettent de rester à jour sur



Crèche L'Azuré

des sujets comme l'alimentation, les jeux ou encore la pédagogie. « C'est un métier qui s'est vraiment professionnalisé » nous confie-t-elle. Qu'elles soient employées par la Ville ou par les parents, ces professionnelles participent

activement à l'éveil et au bien-être des tout-petits. Leur engagement au quotidien, dans un cadre sécurisé et adapté, en fait des partenaires incontournables pour de nombreuses familles en quête d'un accueil de qualité.



Crèche L'Azuré

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

LE POINT CONSEIL PETITE ENFANCE POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le Point conseil petite enfance (PCPE) qui se déroule le mardi 11 mars est bien plus qu'un espace informatif, il s'articule autour de deux temps forts :

- une réunion d'information complète sur les droits, les modes d'accueil et les aides proposées aux jeunes et futurs parents.
- une conférence dédiée à l'allaitement, animée par des professionnels de la PMI, pour répondre aux questions des parents et les guider dans ce choix important.

En complément, des stands d'information sont tenus par les partenaires (CAF, CPAM), permettant de répondre aux questions liées aux prestations sociales, aux solutions d'accueil ou encore aux services de santé pour les tout-petits.

Rens. au 01 30 18 95 44 ou à rpe@saintbrice95.fr

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : PLACE AU JEU !

Du 17 au 21 mars, la Semaine nationale de la petite enfance revient avec un programme riche et ludique, placé sous le thème « Encore ! Jouons à l'infini ».

Les crèches, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et le Relais petite enfance (RPE) proposeront divers ateliers pour explorer l'univers du jeu sous toutes ses formes. Les activités proposées dans les crèches sont réservées aux parents d'enfants accueillis dans chaque établissement, tandis que le RPE est accessible à tous les parents et futurs parents.



Pour en savoir en plus



4



structures d'accueil :
1 micro-crèche,
1 crèche collective/familiale
et 2 crèches collectives

54



assistantes maternelles installées à Saint-Brice, dont 48 assistantes indépendantes agréées et employées directement par les parents.

112

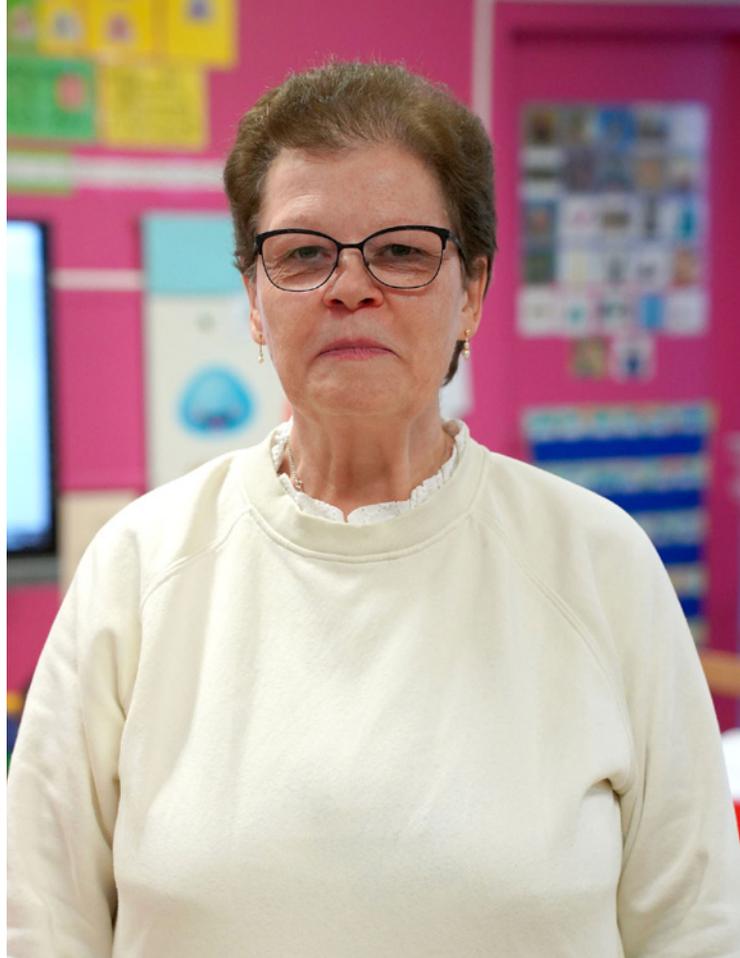


enfants sont accueillis en crèche à ce jour. À savoir que 165 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil entre les accueils réguliers, occasionnels, les départs en cours d'année et la rentrée de septembre 2024 qui laisse la place aux nouveaux arrivants avec le départ des grands vers l'entrée à l'école.

Katia Villechange

ATSEM À L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN CHARRON

Katia Villechange est agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM) depuis 30 ans à Saint-Brice. Cette année, elle s'occupe des enfants de petite section. Plongée dans le quotidien d'une agent au service des enfants !



8H20 Accueil des enfants

La journée commence avec l'accueil des enfants. Katia Villechange les aide à enlever leur manteau et place leurs doudous dans un panier pour qu'ils puissent les récupérer au moment de la sieste. Ensuite, les petits vaquent à leurs occupations : ils dessinent, jouent à la poupée, à la cuisine, regardent des livres, font des puzzles, etc. Vers 9 h, après le moment de jeu, Katia range la salle de classe. Les ATSEM sont garantes de la propreté du lieu. Ensuite, elle aide les enfants à se déshabiller et à se rhabiller au moment d'aller aux toilettes. Elle veille également à ce qu'ils se lavent les mains.

9H15 Ateliers manuels

La maîtresse explique les activités que vont faire les petits et Katia prend un groupe de six enfants. Les maîtresses et les ATSEM travaillent en binôme et ont, toutes deux, un rôle éducatif. « Une ATSEM ne fait pas que de la peinture et de la pâte à modeler avec les enfants, mais leur apprend aussi à écrire la première

lettre de leur prénom. On commence à leur faire dessiner la lettre dans du sable parce que c'est plus ludique et après on passe sur une feuille », explique Katia.



Les enfants jouent à Blue-bot, un robot pédagogique.

10H Récréation et ateliers sportifs

Pendant la pause, Katia se trouve soit dans les toilettes pour soigner les éventuels « bobos », soit dans la classe où elle prépare les carnets de correspondance pour indiquer aux parents les activités effectuées dans la journée. À 10 h 45, direction la salle de jeux pour faire du sport, de la danse ou un parcours de motricité. « Si on fait un parcours, je suis près d'eux pour les aider à avancer » raconte-t-elle.

11H20 Cantine et sieste

« Pendant la pause méridienne, j'ai sept enfants qui mangent à la même table que moi. Je les sers, leur coupe la viande et leur donne à boire comme ce sont des tout-petits », nous apprend Katia. Après le repas, les enfants partent en direction du dortoir pour la sieste. Au réveil, à 14 h 30, elle les aide bien évidemment à se rhabiller et à remettre leurs chaussures pour pouvoir partir en récréation vers 15 h.

15H30 Encore des activités manuelles

De retour en classe, les enfants peuvent refaire les mêmes activités que le matin ou bien d'autres, ce n'est pas fixe. Vers 16 h 10, l'ATSEM aide une nouvelle fois les enfants à s'habiller pour qu'ils soient prêts lors de l'arrivée des parents.

16H30 Entretien des locaux

La journée de Katia ne s'arrête pas là, car une fois tous les enfants partis, elle doit s'atteler au rangement et au ménage de la salle de classe jusqu'à 18 h.



ILS FONT
ST-BRICE !

Échanges des savoirs

BÂTIR L'AVENIR AVEC DES MOTS

Depuis plus de 20 ans, l'association Échanges des savoirs accompagne les nouveaux arrivants dans leur apprentissage du français : la clé d'une intégration réussie !

On sait que la connaissance et la maîtrise de la langue française facilitent l'intégration des publics étrangers au quotidien, mais aussi sur le long terme. À Saint-Brice, l'association Échanges des savoirs s'est donnée comme mission depuis 2003 de proposer plusieurs fois par semaine des cours de français et d'alphabétisation à destination d'adultes de différentes origines – actuellement, ils sont 35 adhérents. Ces cours sont dispensés par une vingtaine de bénévoles motivés, dont Maryse Michel, ancienne professeur des écoles à Saint-Brice et présidente de l'association depuis

deux ans. « Nous sommes formés par l'organisme Tous bénévoles qui est spécialisé dans l'enseignement du français aux étrangers. Pour les cours, nous formons des petits groupes de deux-trois personnes et utilisons différents supports – tablette, livres, etc. – pour les faire avancer dans leur apprentissage », explique-t-elle.

Quand les langues se mélangent et les cultures se découvrent

Exercices de langage oral, vocabulaire, conjugaison, grammaire, compréhension de textes... les participants, qu'ils viennent de Colombie, du Pakistan ou du Vietnam, avancent à leur rythme dans l'apprentissage du français. En complément, Échanges des savoirs organise tous les vendredis matin un café-tricot pour les apprenants, ainsi que des sorties dans différents musées – rien de tel pour les éveiller à la culture française ! –, et des repas multiculturels.

« Chacun apporte une spécialité de son pays. C'est un beau moment de partage et de convivialité. Et puis cela permet à tous de se rencontrer et de passer un bon moment. Et je trouve, à titre plus personnel, qu'on s'enrichit beaucoup au contact d'autres cultures », ajoute Maryse Michel, qui a la transmission chevillée au corps.

**Salle Georges Brassens,
37 rue des Deux Piliers
(cours complets jusqu'à la rentrée)
Rens. au 06 70 24 29 75
ou à maryse.michel10@orange.fr**

EN 3 DATES

2003
Création de l'association

2022
Déménagement des locaux
à la salle Georges Brassens

Depuis 2023
Participation à Saint-Brice en fête et à Octobre rose

Mars

21/02-14/03

EXPOSITION : MON PETIT DOIGT M'A DIT

Guidé par Helen Keller, Louis Braille et Valentin Haüy, venez découvrir l'histoire du braille et de l'album tactile adapté.

Comment écrit-on en braille ? Quelle est la recette pour une bonne image tactile ?

À quoi ressemble un album illustré accessible aux enfants aveugles ?

Grâce au mur d'expression de braille et à la boîte sensorielle découvrez le texte et l'illustration autrement !

Centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 85

06

CONFÉRENCE : LA LAÏCITÉ EN FRANCE

Organisée par l'association culturelle interreligieuse de Saint-Brice

À 20 h, maison des associations
Rens. au 06 60 13 90 95

CLUB LECTURE

Moment convivial en matinée réunissant des passionnés de livres autour d'un café ou d'un thé.

De 9 h 30 à 12 h, bibliothèque
Rens. à bibliotheque@saintbrice95.fr

08

AUTISME : ATELIERS

L'association entraide autisme organise différents ateliers une fois par mois jusqu'au 14 juin :

- Yoga à 10 h, 120 €
- Danse parents-enfants à 13 h 30, 90 €
- Relaxation à 14 h 30, gratuit
- Danse adaptée à 15 h 30, 90 €

À Planète Jeunes

Rens. et inscriptions à entraideautisme@gmail.com

CARNAVAL ET BAL DÉGUISÉ

Organisés par l'Association Portugal du Nord au Sud

- À 14 h 30, les fanfares et les carnavaliers partiront du COSEC Pierre Clouet.
- À 20 h 30, un bal déguisé se tiendra à la salle le Palladium.

Tarif : gratuit pour les personnes déguisées, sinon 2 €

Rens. au 06 71 26 57 65

11

POINT CONSEIL PETITE ENFANCE

Voir pages 10-13

14

THÉÂTRE : LES CABOTINES

De 20 h 30 à 22 h, TOPF Silvia Monfort

Tarifs : de 26 € à 45 €

Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou à theatre@agglo-plainevallee.fr



15 & 16

TOURNOI DE BADMINTON

Organisé par la Vaillante omnisport de Saint-Brice (VOSB)

Samedi 15 mars de 8 h 30 à 22 h,
dimanche 16 mars de 8 h 30 à 20 h,
gymnase Lionel Terray

Rens. au 06 76 60 65 41

ou à secretariatvosbbad@gmail.com

16

CONCERT : MOMENT MUSICAL

Avec Pioupiou Band, ensemble instrumental, sous la direction de Michel Pilloud, avec le concours de la pianiste Yoko Kobayashi.

Au programme : Albinoni, Bach, Mozart, Dvořák, Satie, Ravel, Carlos Gardel, Arturo Marquez...

À 16 h, église

Rens. au 06 83 56 46 94

17-21

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Voir pages 10-13

L'histoire des femmes peintres

Samedi 8 mars, le conférencier Marc Soléranski fera découvrir les « enluminées » du Moyen Âge à Elisabeth Vigée-Lebrun. Les femmes peintres parvinrent dès la fin de la Renaissance à traiter des sujets traditionnellement réservés aux hommes.

Samedi 5 avril, le conférencier donnera un coup de projecteur aux artistes du XIX^e et du début du XX^e siècle : de Rosa Bonheur à Louise Bourgeois.

Samedis 8 mars et 5 avril à 15 h
Centre culturel et sportif Lionel Terray
Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

Pour en savoir plus

ACTIVITÉS SORTIES RENCONTRES...



19

ATELIER DE MOTRICITÉ

Pour les enfants de 0 à 5 ans
De 9 h 30 à 11 h, gymnase Lionel Terray
Rens. et inscriptions
à bibliotheque@saintbrice95.fr

21

HUMOUR : COMTE DE BOUDERBALA 3

De 20 h 30 à 22 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 21 € à 39 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou à theatre@agglo-plainevallee.fr



© Renaud Corfbauer

22/03-03/04

SALON ARTS SAINT-BRICE

Organisé par l'association Arts Saint-Brice
Exposition de peintures, sculptures, dessins.
Centre culturel Lionel Terray
Rens. au 06 66 93 16 19

23

CAFÉ DU MAIRE

Venez échanger avec votre maire
Virginie Prehoubert et vos élus dans
le café de votre quartier.
De 9 h 30 à 11 h 30, café Le Clos d'Evan
(70 rue de Montmorency)
Rens. au 01 34 29 42 05

25

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC : TARAG !

À 10 h et à 14 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 6 € à 8 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou à theatre@agglo-plainevallee.fr



© Zoé Wittberg

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

À 20 h, hôtel de ville
Rens. au 01 34 29 42 05

28

THÉÂTRE : SECRET DE FAMILLE

De 20 h 30 à 22 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 26 € à 45 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou à theatre@agglo-plainevallee.fr



© Stéphanie Kerrad

SENIORS DU JEU

Séances de jeux de société
réservées aux seniors.
De 10 h à 12 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et réservations au 01 30 18 95 40
ou à ludotheque@saintbrice95.fr

29

CONFÉRENCE : DE CHOPIN À NTM, L'HÉRITAGE CULTUREL CLASSIQUE DANS LES CULTURES URBAINES

Voir page 7

30

STAGE DE PILATES

De 10 h 30 à 12 h, salle de danse du FCA
Tarif : 15 €
Rens. et inscriptions au 06 61 92 37 16
ou à christineleger@free.fr

Avril

03

HUMOUR : STAND ALONE

De 20 h 30 à 22 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 21 € à 39 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou à theatre@agglo-plainevallee.fr



© Arthur Unglik

04

SOIRÉE JEUX : L'AS D'OR

Jeux proposés : les jeux qui seront nommés
et les vainqueurs des As d'or 2025
De 19 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40
ou à ludotheque@saintbrice95.fr

05

14^e RENCONTRE CHORÉGRAPHIQUE EN VAL D'OISE

Organisée par la Compagnie des Tournesols
À 20 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 5 € à 10 €
Rens. et réservations au 06 61 92 37 16
ou à lestournesols.bureau@gmail.com

PROX' : RAPPROCHEMENT JEUNES/POLICE

Voir page 8

ENSEMBLE POUR SAINT-BRICE

Propreté en ville : mobilisation générale et tolérance zéro

Il y a un an, nous engageons un Plan Propreté ambitieux pour notre ville. Un défi immense, car obtenir des résultats en matière de propreté urbaine demande du temps, des moyens et de l'opiniâtreté. Et ce, même si certains voudraient faire croire qu'il suffirait d'un claquement de doigts pour tout régler. Hélas, la réalité est plus exigeante.

Une ville propre, un engagement quotidien

Depuis le lancement de ce plan, de nombreuses actions ont été mises en place.

Dès le plus jeune âge, nous sensibilisons les enfants aux enjeux du tri, du gaspillage et de la valorisation des biodéchets. Chaque année, les Journées du nettoyage mobilisent habitants et associations : la dernière a été une réussite.

Nos équipes municipales sont également sur le terrain au quotidien. Alors que cela ne relève pas de leur mission, elles interviennent chaque jour pour ramasser les déchets abandonnés. **En un an, 270 tonnes de déchets sauvages ont été retirés des rues** (contre 234 tonnes en 2024), en complément de l'action du Sigidurs.

Par ailleurs, notre Police municipale applique une politique de tolérance zéro face aux incivilités. Chaque dépôt sauvage identifié entraîne une amende. Une patrouille veille également, en amont des journées de collecte des encombrants, pour lutter notamment contre les camions extérieurs à la ville qui cherchent des matériaux.

Plus encore. Des caméras ont été installées, nous menons des opérations de dératissage, et 15 cendriers urbains ont été mis en place pour lutter contre les mégots jetés au sol. À Saint-Brice, cette incivilité est interdite et sanctionnée.

Un effort collectif indispensable

Nous enregistrons de réels progrès, mais la tâche reste immense. Disons-le : trop de dépôts sauvages jonchent encore notre sol. La municipalité poursuivra son engagement, nos agents sont pleinement mobilisés, mais la propreté d'une ville repose aussi sur la responsabilité de ses habitants.

Jeter un papier à terre, abandonner un objet ou un carton, ne pas ramasser les déjections de son chien... autant de gestes que nous ne tolérerions pas chez nous. Pourquoi l'accepterions-nous dehors ?

Parce que comme vous, nous aimons profondément notre ville, nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons relever le défi de la propreté.

Virginie Prehoubert et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS-VERBAUX
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

SAINTBRICE95.FR



SAINT-BRICE UNIE

La propreté, parlons-en aussi !

Nous avons acté la difficulté que rencontrait la mairie pour renouveler le marché public de l'entretien des espaces verts. Mais quid du balayage, de l'entretien minimum ?

Les clos des vergers récemment rétrocédés ne sont jamais visités alors que la mairie a promis un passage régulier lors de réunions, notamment à l'AG de l'ALARZV. En témoigne des bris de verres et des papiers tâchés à l'entrée de certains clos, depuis des semaines.

Les déchets qui s'accumulent étaient nettoyés naguère par les copropriétaires, ils ne le sont plus aujourd'hui puisque cette tâche incombe au service de la propreté.

Le parc canin, qui est un beau projet et une belle preuve d'attention pour les nombreux amis des chiens, reconnaissons-le, n'est lui non plus jamais nettoyé. La petite allée récemment cimentée, à l'intérieur du parc, est devenue impraticable : les feuilles mortes tombées à l'automne ont fini de la rendre invisible, boueuse et dangereusement glissante.

La contre allée, le long des écoles St Exupéry et Pierre et Marie Curie, est devenue un véritable dépotoir. Que les compotes et les petits papiers des enfants s'envolent, nous le comprenons, mais à quand des espaces présentables ?

Il a fallu demander au directeur d'encourager les enfants à faire un petit ménage, geste éco-responsable, pour que cette allée retrouve un peu d'allure, mais ça n'a duré qu'un temps.

Ces 3 exemples, parmi d'autres, témoignent d'un laisser-aller que tous les saint-briciens constatent.

Les grands projets, coûteux, c'est bien, mais une ville propre, c'est le B-A BA de ce qu'attendent les habitants de leur commune !

Pierre Baudin, Gabriela Rascao, Michel Moha

UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR SAINT-BRICE

Candidate ?

Candidater par envie de représenter les habitants ou bien par convenance sous forme de petits arrangements entre adjoints pour maintenir le cercle ?

La campagne est lancée ! Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux qui par hasard cette fois-ci était ouverte au public ! Force est de constater que nos élus se montrent aux événements, festivités, ce qui était rare auparavant, à contrario nous les aimerions tous présents lors des conseils municipaux. Doit-on leur rappeler qu'ils ont été élus ?

Il est désolant que notre ville manque de projets sérieux permettant de répondre à la sécurité, au cadre de vie et au sport. Les élus de la majorité essaient tant bien que mal mais ils manquent d'expérience, cela s'en ressent durant leurs années de mandat. Le savoir-faire et l'analyse des besoins pour les habitants sont très mal compris. Ils colmatent l'existant avec de brèves réparations en laissant nos bâtiments publics et sportifs, culturels, dans des états désastreux. Ils passent des années à déménager des services, se rassurer sur un nombre d'agents de police ou de caméras, complaire aux plaintes des habitants en leur miroitant des sourires et de belles promesses. Il faut du courage et de la franchise pour répondre à un administré qui se plaint de sa sécurité, de l'insalubrité, de l'entretien de son quartier. La non reconnaissance des faits est inacceptable !

Michel Tailleux, Pierre Lapert

CARNET

Naissances

Léviya Fitoussi, le 28 décembre
Noah Tanriverdi, le 3 janvier
Lilia Boissel, le 28 janvier

*La Ville adresse ses sincères
félicitations aux parents.*

Mariages

Alexandre Fernandez
et Christine Ducrocq, le 18 janvier

*La Ville adresse ses vœux
de bonheur aux jeunes mariés.*

PERMANENCES

Assurance pour tous 2AH

Mercredi 2 avril

De 13 h 30 à 17 h, CCAS
Rens. et prise de rdv au 02 35 76 47 20
ou à 2ah@assuranceetservices.org

Avocat

Mardi 1^{er} avril

De 9 h 30 à 11 h 30, CCAS
Rens. et inscription
au 01 34 29 42 16
ou à ccas@saintbrice95.fr

Dépôt de plainte

• Tous les mercredis

De 14 h à 17 h, police municipale

• Tous les vendredis

De 9 h à 12 h, police municipale
Rens. au 01 34 29 42 17

Police/population

• Vendredi 14 mars

De 14 h 30 à 17 h 30, police municipale

• Vendredi 21 mars

De 14 h 30 à 17 h 30, police municipale

• Jeudi 3 avril

De 9 h 30 à 11 h 30, police municipale
Rens. et prise de rdv au 06 80 25 73 08

Écoute pour les parents
et les enfants

Tous les jeudis

De 9 h 15 à 12 h 15, CCAS
Rens. au 06 73 86 68 16

ATELIERS SENIORS

Les ateliers seniors ont lieu
au Centre communal d'action
sociale, hors vacances scolaires.
Il est nécessaire de s'inscrire
au 01 34 29 42 16.

Jeux de mémoire

Tous les mercredis

de 14 h 30 à 16 h 30

Animations sportives

Badminton, tir à l'arc, bowling,
motricité...

Tous les mardis

de 14 h à 16 h 30

Socio-esthétique

Tous les mardis

de 9 h 30 à 11 h 30
jusqu'au 25 mars

Découverte
& initiation au bridge

Tous les vendredis

à partir du 7 mars

De 14 h à 16 h

Numérique

Tous les jeudis

De 9 h à 11 h

Créatif :
fête des grands-mères

Vendredi 7 mars

De 9 h 30 à 11 h 30

Tricot

Tous les vendredis

De 14 h à 16 h 30

À NOTER

Ramassage des
ordures ménagères

Les bacs doivent être sortis le jour
même de la collecte avant 12 h.

- Les rues bleues : **jeudi**
- Les rues rouges : **lundi et jeudi**

Ramassage des
déchets recyclables

Lundi matin

Ramassage des
déchets végétaux

Mardi 11 mars

Ramassage des encombrants

- Ouest de la RD 301 : **lundi 17 mars**
- Est de la RD 301 : **mardi 18 mars**

Merci de sortir vos déchets la veille
à partir de 19 h sans gêner le passage
des piétons.

Ramassage d'électroménager

Lave-linge, lave-vaisselle,
réfrigérateur... Le Sigidurs propose
un service de collecte à domicile
de votre gros électroménager
dont vous souhaitez vous défaire.

Pour prendre rendez-vous :

www.jedonnemonelectromenager.fr

Tri des biodéchets :
une distribution de
composteurs gratuite

La Ville, en lien avec le Sigidurs, accompagne
ses habitants vers la réduction des déchets
organiques (déchets alimentaires ou végétaux).

**Des composteurs en bois de 300 litres seront
distribués par le Sigidurs gratuitement aux
habitants – sur inscription – samedi 15 mars
à 10 h, 11 h, 12 h, 14 h et 15 h à la salle Chevalier
Saint George (39 bis rue des Deux Piliers).**

Des informations vous seront transmises sur
le matériel donné (un bioseau et un mélangeur)

et sur la pratique du compostage. Seuls les foyers qui n'ont pas encore
de composteur Sigidurs ou qui en ont un depuis plus de 8 ans sont éligibles.
Pour les foyers en immeuble, le Sigidurs est à votre disposition pour étudier
les possibilités d'installation d'un site de compostage collectif.

À noter aussi que le Sigidurs proposera samedi 22 mars à la déchèterie
de Sarcelles de 9 h à 18 h 30 du compost gratuitement. Cet engrais naturel
enrichit et améliore la structure du sol et fertilise les plantations.

Rens. au 0 800 735 736 (gratuit)



RÉSIDENCE SENIORS

«Charles de Foucauld»

Non médicalisée

Journée «portes ouvertes» tous les mardis



Loyer à partir de
881€
Charges comprises

GRANDS STUDIOS & F2 LUMINEUX AVEC BALCON
RÉSIDENCE SÉCURISÉE PAR GARDIENS 24H/7J
CUISINE ÉLABORÉE SUR PLACE PAR UN CHEF
ACTIVITÉS & ANIMATIONS QUOTIDIENNES
CENTRE-VILLE - PARKING PRIVÉ
ESPACES DÉTENTE OMBRAGÉS
SÉJOUR DÉCOUVERTE

AGEFO

28, rue de Paris – 95350 Saint-Brice-Sous-Forêt
Renseignements au **07 63 66 00 55** ou **06 45 90 34 92**
commercial@agefo.com | www.agefo.com

